



Accrochage d un vehicule tracté eavec un vehicule à l'arrêt

Par Nico77340

Bonsoir

Ma question est assez simple mais je n arrive pas à trouver de réponse précise

Avec un vehicule, identifié A, je tracte à l aide d'une barre de traction un vehicule, identifié B.
Lors du roulage le conducteur du vehicule B percute un vehicule, identifié C, qui est à l arrêt sur le bas côté.

Les trois véhicules sont assurés.

Qui doit prendre en charge la rédaction du constat avec le vehicule C, A ou B ?

Merci d avance pour vos réponses

Par chaber

bonjour

Il faut faire une déclaration sinistre à votre assureur.de même le propriétaire du véhicule tracté à son propre assureur